

ADRSSE DU CLERGÉ

Son Eminence et sa suite descendirent d'abord à la cure de Notre-Dame, puis on se dirigea vers l'église. Avant l'entrée, eut lieu la présentation d'une adresse de la part du clergé du diocèse de Montréal.

A NOTRE-DAME

Jamais cette église n'avait été si bien décorée. L'aspect de l'immense nef était des plus imposants.

Le grand autel était décoré de drapeaux et d'oriflammes disposés de manière à laisser en relief les lignes architecturales de cet admirable chef-d'œuvre gothique.

De chaque côté du groupe du crucifiement, tombaient quatre oriflammes surmontés d'autant de flammes de moindre grandeur. Au-dessus, quatre oriflammes de couleur violette avec les lettres "A M" entrelacées. Au pied des deux clochetons, deux trophées de drapeaux pontificaux, anglais et français, et au-dessus de la flèche centrale, dominant le tout, un autre faisceau de drapeaux différents.

Entre les ogives sculptées à jour qui surmontent les stalles du chœur étaient suspendues des flammes de différentes couleurs portant chacune une inscription: Patrie, Religion, Résolution, Foi, Espérance, Charité, Obéissance, Humilité, Pureté, etc.

Au-dessus, la bannière des Mystères. Immédiatement au-dessous des stalles, étaient fixés les blasons de la Papauté.

A gauche du chœur, le trône. Du haut de la voûte, descendait un immense baldaquin formé de draperies jaune et blanc, et au-dessus de l'entrée du chœur, des bandes de même couleur venaient se rattacher au second jubé.

La nef était décorée avec la plus grande simplicité, mais avec le goût le plus parfait.

Le long des galeries des jubés couraient entrelacées des guirlandes de draperies blanches et rouges, qui ressortaient sur le fond sculpté et multicolore.

Sur chaque colonne deux blasons. Au dehors, sous le péristyle, de grandes draperies rouges couvrant l'espace du mur situé entre les portes.

De chaque fenêtre tombaient des oriflammes blanches aux armes du pape, et longues de vingt-cinq pieds.

Entre les colonnes, suspendus, des drapeaux rouges et tricolores.

Quand la procession rentra dans le temple, les soldats du 65me se placèrent à droite et à gauche formant une garde.

Son Eminence, en bénissant le peuple sur son passage, fit son entrée dans le chœur, suivi de l'ablégat, des archevêques Fabre de Montréal, Lynch de Toronto, Taché de St Boniface, Leray de la Nouvelle-Orléans, Gross d'Orégon, Duhamel d'Ottawa, et des évêques Loughlin de Broocklyn, de Goësbriand de Burlington, McIntyre de Charlottetown, Rogers de Chatham, Conroy de Curium, Langevin de Rimouski, Walsh de London, O'Hara de Swanton, Mahoney d'Eudoxie, Wadams d'Ogdensburg, Racine de Sherbrooke, Moreau de St-Hyacinthe, Cleary de Kingston, Lorrain de Cythère, Carbray d'Hamilton, Maes de Covernton, Gravel de Nicolet.

Jamais le chœur de Notre-Dame n'avait été témoin d'une cérémonie plus auguste et plus belle.

Près des balustrades, se trouvaient les membres de la Faculté Laval, revêtus d'hermine, les zouaves, les dignitaires de la Société Saint Jean-Baptiste et les députations des autres sociétés.

La messe fut chantée par le cardinal ayant comme prêtre-assistant, le grand-vicaire Legaré, comme diacre et sous-diacre d'honneur, MM. les abbés Marois et Gagnon, comme diacre et sous-diacre d'office, MM. les ecclésiastiques Laforce et Bourassa.

Un chœur de six cents voix, avec un orchestre complet, sous la direction de M. Charles Labelle, a exécuté la messe du second ton harmonisée, qui avait été chantée au sacre de Sa Grandeur Mgr Fabre. M. J-Bte Labelle touchait l'orgue.

A l'offertoire, le *Tu es Sacerdos*, fut donné par MM. J. Hudon, T. Lortie, C. Labelle, et H. A. Cholette.

Sa Grandeur Mgr Maes a prononcé le sermon de circonstance.

L'INVESTITURE DU PALLIUM

Après la messe, eut lieu la cérémonie de la remise du pallium.

M. le curé Sentenne, fit lecture en latin et en français du décret papal érigeant Montréal en archevêché.

Voici ce décret :